



ATTESTATION TECHNIQUE DE CONFORMITE DU VTTAE

Dimanche 23 août 2020 - Randonnée 26km

Je soussigné (magasin)..... atteste que le vélo appartenant à M., de marque, modèle n'a subi aucune transformation qui pourrait augmenter sa puissance ou porter sa vitesse au-delà de 25 km/h réglementaire.

Ce VTTAE dispose d'une programmation de circonférence de roue de mm qui correspond à la circonférence réelle de cette même roue (5% de marge d'erreur tolérée).

Fait à, le

Cachet du magasin.